



Déclaration Jour International de la Ville Éducatrice, 2018

À l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Ville éducatrice, notre Ville s'associe à la déclaration finale du XVème Congrès international des Villes éducatrices tenu récemment à Cascais (Portugal) en faisant une lecture publique des constats et des engagements pris.

Dans les Villes éducatrices, on constate :

1. Que les villes contemporaines font face des problèmes complexes, du fait de l'accélération du temps et du mouvement constant des individus ainsi que des biens matériels et immatériels. . Un des effets de cette accélération est la création chez les habitants des villes d'une « culture de l'instant », marquée par la précarité des liens interpersonnels et l'absence d'engagement. Or, cette situation questionne l'espace public démocratique et la cohésion sociale et territoriale de la ville ;
2. Que les défis auxquels doivent s'affronter les gouvernements locaux se centrent sur la reconstruction de l'espace public en tant que lieu rendant possible la création et le renforcement des liens et des rapports entre les individus et les groupes, dans la perspective de développer le vivre ensemble, la coopération, ainsi que des potentialités et des aptitudes personnelles, en faveur du progrès et de la cohésion sociale ;
3. Un des défis des villes est de mieux appréhender les besoins des habitants afin de prendre des décisions politiques plus pertinentes ;
4. Et que les Villes éducatrices disposent d'une grande diversité d'outils pour intervenir dans l'espace public, tout particulièrement au travers de la création de conditions pour la participation des habitants à des stratégies et à des projets qui rendent possibles la concertation et le progrès vers une citoyenneté active et démocratique visant à la cohésion sociale.

Les Villes éducatrices s'engagent donc :

1. À articuler des propositions, promouvoir des accords, établir des engagements et coordonner des efforts pour aborder les aspects qui mettent en danger la cohésion sociale, les valeurs et les pratiques de citoyenneté démocratique dans les villes, telles que la participation, l'égalité, le respect, la tolérance, la responsabilité et l'intérêt pour le public ;

2. À garantir une politique de transformation des espaces de la ville, dans laquelle la planification urbaine est orientée vers l'aménagement d'un espace public accessible et propice à la créativité, à l'expérimentation, au jeu, au rapport avec la nature où toutes les générations bénéficient d'un mode de vie sain et durable ;
3. À développer la participation des citoyens afin que chaque individu vivant dans la ville se sente égaux en droit, avec des possibilités réelles de développer pleinement ses capacités et d'exercer son droit à participer ; ainsi qu'à impliquer tous les habitants, spécialement les jeunes générations, dans l'élaboration des projets et décisions relatives à la ville.
4. À créer une ambiance urbaine impliquant les habitants et donnant la priorité à l'espace public comme point de rencontre de la citoyenneté, tout en créant des conditions pour stimuler la coopération et le vivre ensemble entre personnes de différents âges, cultures, origines, conditions socioéconomiques, etc., afin que tous et toutes se sentent parties prenantes de leur ville ;
5. À joindre leurs efforts pour maintenir et renforcer les liens entre les communautés, permettant l'interaction entre individus et institutions, associations, entreprises ou groupes, afin de créer les conditions dans lesquelles tous les individus, hommes et femmes, puissent trouver leur place dans la société et avoir un engagement civique ;
6. À promouvoir le dialogue et la coopération intergénérationnels, pour une meilleure mise à profit des connaissances et des échanges d'expériences entre générations, en faveur de l'intégration et de l'inclusion de tous et toutes ;
7. À stimuler la capacité d'apprentissage de tous les membres de la ville et le développement de leurs potentialités et de leurs projets personnels et collectifs ;
8. À promouvoir le consensus entre les différents acteurs sociaux quant à la promotion de l'éducation tout au long de la vie, à une éducation développant l'esprit de citoyenneté et permettant d'acquérir les compétences et les aptitudes nécessaires pour faire face aux défis de nos sociétés ;
9. À faire en sorte que les individus bénéficient, de manière équitable et égale, des opportunités que la ville offre dans les domaines de la formation, des loisirs, du travail, des services publics et du développement personnel ;
10. Et à partager avec d'autres villes les bonnes pratiques nous permettant d'avancer dans la construction de villes plus éducatrices, en tant que territoires de cohésion sociale.

L'AIVE fait un appel à l'ensemble des acteurs publics internationaux, nationaux et régionaux, et aux habitants -hommes et femmes, enfants et jeunes- afin qu'ils contribuent de manière co-responsable à l'obtention de ces objectifs ; tout en assurant que soient créés, sauvegardés et respectés les espaces et instances de participation dans lesquels la voix de toutes les générations soit écoutée pour la construction des villes d'aujourd'hui et de demain.

Enfin, à l'occasion de cette année mémorielle exceptionnelle du centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, nous voulons transmettre un message d'espoir et de paix pour un monde meilleur.